



**RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
2009**

## Sommaire

Rapport de gestion.....	3
Comptes consolidés au 31 décembre 2009.....	14
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	41
Comptes annuels au 31 décembre 2009.....	43
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	61

## **Rapport d'activité du groupe Henri Maire pour l'exercice 2009**

L'année 2009 aura été marquée par la nécessaire exécution d'un plan d'économies ambitieux, visant essentiellement la structure commerciale. En effet, cette structure, mise en place entre fin 2007 et début 2008 n'était pas cohérente avec le niveau d'activités en baisse depuis fin 2008. L'orientation prise par le Directoire, de baisser les coûts fixes au profit des dépenses variables en relation avec l'activité, a vocation à se poursuivre.

La restructuration, qui concerne également l'établissement de Boichailles, n'a pu se mettre en place qu'à partir du milieu de l'année et a entraîné des dépenses de plus de 700 K€ pour des économies d'ores et déjà supérieures à 2 500 K€ en année pleine (2010). Il aura par contre créé des perturbations incontournables dans le réseau, qu'il faut consolider aujourd'hui.

Cette année 2009 aura également été marquée par les nombreux changements au sein du Directoire, certains étant directement liés aux modifications de la structure commerciale.

Nous avons aussi subi une baisse importante de la récolte, due aux aléas climatiques.

### **1 – ACTIVITE DE L'ENTREPRISE**

Le chiffre d'affaires net de Henri Maire S.A. est en recul de 10.83 % à 25 030 K€ contre 28.069 K€ l'an passé. Cette évolution s'explique par une baisse sensible des ventes aux particuliers, à la grande distribution ainsi qu'à l'exportation.

#### ***VENTES AUX CONSOMMATEURS***

Cette activité, outre les difficultés liées à la conjoncture économique, a dû faire face à des perturbations très importantes liées à la restructuration du réseau, les jeunes VRP ayant eu tendance à se laisser entrainer par leur chef d'équipe, lorsqu'ils partaient, vers des structures concurrentes, a fortiori lorsqu'elles émanaient de l'ancienne direction commerciale, rajoutant aux problèmes de concurrence des déstabilisations importantes.

Nous avons également rencontré des difficultés dans le recrutement, les tentatives mises en place, en particulier plus qualitatives n'ont pas permis de compenser les départs. Nous sommes revenus depuis à des techniques de recrutement plus massives, historiquement efficaces.

Les anciens VRP, par contre, dans leur grande majorité sont restés fidèles, mais cela n'a pas empêché une chute du chiffre d'affaires, et en particulier sur le dernier trimestre.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les anciens clients en vente à domicile est relativement stable (-1,75%).

Le chiffre d'affaires réalisé avec de nouveaux clients en vente à domicile marque un recul de plus de 32 %, la raison principale étant le manque de recrutement de nouveaux VRP, générateurs de nouveaux clients.

Le nombre de commandes passées avec les nouveaux clients passe ainsi de 21.069 en 2008 à 13 242 en 2009.

En revanche, le panier moyen augmente sensiblement (+10.99%).

## **MANIFESTATIONS COMMERCIALES**

Les ventes dans les manifestations commerciales enregistrent une baisse moins importante que pour la vente à domicile (-6,5 %) alors que certaines foires ont été abandonnées par manque de rentabilité : 92 foires en 2009, 95 en 2008, 97 en 2007.

En effet, un seuil de rentabilité a été déterminé et communiqué à l'encadrement en charge de la négociation des stands.

## **SALON DE DÉGUSTATION D'ARBOIS**

Le chiffre d'affaires du salon de dégustation d'Arbois « Les 2 Tonneaux » progresse de 8 % en 2009. Cette activité est liée directement à l'activité touristique de la région, laquelle a bénéficié d'un climat favorable durant la période estivale.

## **EXPORTATION**

L'activité export en gros poursuit son recul entamé il y a de nombreuses années avec une baisse en 2009 de 7.95 %, en raison d'une activité plus faible pour DHERBEY (-10.8% soit - 39 K€), et un recul de 15 % pour HENRI MAIRE (-90 K€) et presque plus d'activité export au sein de la société GEVIN.

C'est la conséquence de la poursuite de la politique de ne pas tenter de gagner ou de même conserver des marchés sur des produits de négoce hors Jura, au prix de marges nulles voire négatives.

Ces variations, compte tenu des très faibles marges brutes pratiquées sur ces opérations commerciales, n'ont, comme déjà évoqué à d'autres occasions, aucun impact significatif sur le résultat du groupe.

L'activité de vente directe en Allemagne, par l'intermédiaire de la société HENRI MAIRE GMBH, a progressé mais la politique commerciale engagée dès 2008 a conduit à une très forte augmentation des charges fixes.

## **LA VENTE À LA GRANDE DISTRIBUTION**

L'activité « Grande distribution » est en baisse de plus de 16 %. Cette activité reste très contrastée avec une amélioration du chiffre d'affaires de la société Tissot (+12%), qui n'arrive cependant pas à compenser la baisse du chiffre d'affaires de la société Pirou d'environ 26%.

## **PRESTATIONS DE SERVICES**

Elles sont en baisse de 16,2%. Cette baisse est essentiellement due à une diminution du port facturé à la clientèle particulière liée à la baisse du chiffre d'affaires. La tendance visant à améliorer la différence entre le port facturé par nos prestataires et l'encaissé se poursuit malgré tout.

## 2 – COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2009

Le résultat d'exploitation de la société Henri Maire s'améliore de près de 249 K€ :

Le résultat d'exploitation est en perte de 732 K€ contre 981 K€ en 2008, soit une amélioration de plus de 25%.

En effet l'impact des mesures de restructuration, sur 2009, n'a pu que faiblement compenser le manque de chiffre d'affaires, en particulier sur le 2<sup>o</sup> semestre, le déficit de VRP s'ajoutant aux difficultés économiques liées à la conjoncture, persistant.

La chute de chiffre d'affaires sur novembre et décembre, deux de nos plus gros mois, atteint 928 K€.

### **FRAIS GENERAUX**

Les principaux commentaires à propos de l'évolution de ces charges sont les suivants :

Globalement les charges de personnel sont stables malgré de nombreux départs. Ceci s'explique par le basculement, en totalité, des VRP de COGEVIN sur la SA HENRI MAIRE. Les commissions versées à ces VRP sont intégrées dans la masse salariale, alors qu'auparavant celles-ci étaient facturées sous forme de prestations et donc comptabilisées dans un autre poste de charges, qui diminue de près de 95%. Les actions de restructuration entreprises mi 2009 auront un plein impact à partir de 2010. (Voir tableau en annexe)

Les loyers et charges fixes liées aux bureaux régionaux baissent peu sur 2009. En effet, peu de ces baux étaient résiliables en 2009.

De même, le budget des annonces de recrutement VRP a considérablement baissé (plus de 62%), puisqu'une autre orientation avait été prise en matière de recrutement par l'ancienne direction commerciale (embauche d'une DRH). Cette solution n'ayant pas porté ses fruits, le directoire a décidé de réactiver le système de recrutement effectué auparavant. Le budget des articles publicitaires est très forte baisse de 40%, mais la mise en place de la nouvelle politique commerciale pour 2010 devrait conduire à une augmentation significative sur la nouvelle année.

Les frais foires baissent de 18%, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses (renégociation des prix des stands, économies sur certaines charges....). Des foires non rentables ont été purement et simplement abandonnées.

Egalement, les charges de centres d'appel passent de 591 K€ à 416 K€. Cette baisse de 175 K€ est due à la renégociation du contrat.

La mutualisation des contrats d'assurances des filiales a permis une économie de 13 K€.

**Les transports sur ventes France** sont en baisse (19%). Cette forte baisse est la conséquence de la perte de chiffre d'affaires. Cependant, le coût net s'améliore de 149 K€ grâce à l'augmentation du port facturé déjà engagée en 2008.

**Les intérêts et charges financières** sont en nette diminution de plus de 50%. Ceci s'explique principalement par la forte baisse des taux du crédit à court terme, qui constitue l'essentiel des moyens de financement de l'entreprise.

**Le résultat exceptionnel** est en très forte baisse (perte de 392k€). Les éléments principaux de ce résultat sont les frais liés à la restructuration (plus de 700 K€.), correspondant à la

suppression de 2 niveaux hiérarchiques du réseau commercial, aux réductions de personnel, à la fermeture de bureaux, aux frais d'audits et d'avocats.

Après impôt, le *résultat net* s'établit en perte de 1 310 K€, contre 1 072 K€ l'année précédente.

### 3 – PRINCIPALES EVOLUTIONS DES POSTES DU BILAN

Les immobilisations sont en baisse à 5.398 K€ contre 5.816 K€. En effet, les investissements effectués (en particulier la cuverie) l'ont été au travers d'un crédit bail.

Il convient de rappeler que ces postes tiennent compte des nouvelles méthodes d'amortissement adoptées en 2005, conformément aux normes IFRS.

Notre besoin en fonds de roulement s'améliore de 825 K€, notre niveau de stock diminuant de 1286 K€ sur 2009.

L'endettement global, diminue de 1.548 K€, mais demeure néanmoins significatif. Cette diminution se décompose de la façon suivante :

- Dettes bancaires + **319 K€** (alors que 649 K€ de nouveaux crédits ont été accordés pendant l'été)
- Dettes fournisseurs - **919 K€** (le délai moyen de paiement fournisseurs passe de 72 jours au 31/12/2008 à 42 jours au 31/12/2009)
- Dettes fiscales et soc. - **326 K€**
- Autres dettes - **613 K€**

Situation du passif exigible	31/12/2009	- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	13 001 805	10 801 805		2 200 000	12 682 217
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	459 382	459 382			468 056
Dettes fournisseurs et comptes rat.	1 840 005	1 557 879	131 483	150 643	2 759 938
Dettes fiscales et sociales	3 440 693	3 440 693			3 766 608
Autres dettes	1 047 319	1 047 319			1 661 145
<b>TOTAL</b>	<b>19 789 204</b>	<b>17 307 078</b>	<b>131 483</b>	<b>2 350 643</b>	<b>21 337 965</b>

Les créances clients sont en baisse de 464 K€ par rapport au 31/12/2008 passant ainsi de 2 733 K€ à 2 269 K€, principalement à cause de la baisse du chiffre d'affaires.

## 4 – ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATION

### ***SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE***

La **société civile viticole des domaines Henri Maire** réalise une perte de 299 K€. Celle-ci s'explique par une récolte particulièrement faible cette année, de l'ordre de moins 30%. En effet, les conditions climatiques de la saison, associant de fortes chaleurs en août et deux épisodes de grêle ont permis un rendement qualitatif mais pas quantitatif.

Le chiffre d'affaires s'établit donc en baisse de 19% à 1 899 K€ contre 2 349 K€ en 2008.

Les charges d'exploitation ont légèrement baissé, passant de 2.313 K€ à 2.304 K€, ne permettant pas d'absorber le manque de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, comme annoncé l'an dernier, 10 hectares ont été replantés en 2009, contre 4 en 2008. Nous poursuivons un rythme de plantation proche de 10 ha par an, plus en rapport avec le cycle naturel de renouvellement de la vigne pour les domaines du groupe, avec un rééquilibrage à planifier en faveur des cépages chardonnay et savagnin.

### ***LA SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE BREGAND***

Cette filiale, qui exploite les 4 hectares de vignes bio a poursuivi son activité. Son chiffre d'affaires a été de 10 K€, conduisant à une perte de 13 K€ contre 7K€ en 2008, dû au faible volume de récolte enregistré.

### ***LA SOCIETE CIVILE DES VIGNOBLES DU DOMAINE DU CHATEAU MONTFORT HENRI MAIRE***

Intégrée dans le périmètre du groupe depuis son acquisition en 2005, son unique activité consiste à louer des terres à la SOCIETE CIVILE VITICOLE DES DOMAINES HENRI MAIRE, ou à d'autres agriculteurs.

Son chiffre d'affaires reste stable à 39 K€, mais contrairement à l'an passé (déficiaire de 5K€), le résultat net est bénéficiaire de 10 K€. Ce résultat s'explique par une diminution des charges d'exploitation.

### ***EURL AUGUSTE PIROU***

L'**EURL Auguste Pirou** a connu une baisse d'activités de 26,8%, principalement sur le premier semestre, le résultat d'exploitation reste cependant bénéficiaire de 71 K€ contre un résultat positif de 245 K€ en 2008, en raison d'une dégradation de la marge brute. Le résultat net ressort à un bénéfice de 60 K€ contre 70 k€ en 2008. L'an passé, une dépréciation pour des titres de la filiale SARL DHERBEY avait été comptabilisée à hauteur de 70 k€.

### ***SARL MICHEL TISSOT & FILS***

La **SARL Michel Tissot & Fils** enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de 14% après une baisse significative l'an passé de 96 K€. Cependant, le résultat net est déficiaire de 18K€ contre un résultat bénéficiaire de 23 K€ l'an passé, les charges de structure sont égales, seule la baisse de la marge commerciale explique cette variation.

L'endettement ne représente plus que 30 k€.

### ***SARL COGEVIN***

Cette société employait les nouveaux représentants pendant leur première année de travail pour le groupe HENRI MAIRE et son chiffre d'affaires était constitué des commissions versées aux représentants sur leur activité.

Une réorganisation a été engagée pour aboutir au rapprochement de COGEVIN et de HENRI MAIRE S.A. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, la société COGEVIN n'a plus de salarié et donc plus d'activité. Son chiffre d'affaires est passé de 1.332 K€ à 70 K€.

Elle enregistre une perte de 14 K€ contre 8 K€ l'an passé, essentiellement en raison d'une diminution importante des produits financiers.

### ***SARL GEVIN***

Cette société propose des produits sous d'autres marques que HENRI MAIRE en France ou à l'étranger, ainsi que des ventes en gros aux autres négociants du Jura.

Elle connaît une légère baisse d'activité d'environ 2.9%. Cependant, ce phénomène n'impacte pas le résultat de la société car d'une part la marge commerciale s'améliore et d'autre part les charges de structure sont très faibles. Le résultat net est en perte de 9 K€ contre 15 k€ l'an dernier.

Ces deux activités ont chuté au cours de l'année 2008, mais se stabilisent en 2009, ce qui fait passer son chiffre d'affaires de 138 K€ à 134 k€ ;

Aucun événement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### ***HENRI MAIRE GmbH***

La société **Henri Maire GmbH**, filiale allemande, enregistre un chiffre d'affaires stable, passant de 483 K€ à 486 K€. Les charges de personnel fixes engagées sur 2008 et se poursuivant jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2009 impactent le résultat avant impôts de plus de 5% qui est déficitaire de 127 K€ contre 59 K€ l'an passé.

Des mesures ont été prises pour inverser la tendance, principalement en réduisant les charges fixes par la fermeture de bureaux. Cependant le niveau très élevé des frais fixes et de personnel n'ont pas permis de stabiliser la structure et envisager une meilleure rentabilité en 2010. Le Conseil de Surveillance a donc entériné le 25 novembre 2009 la mise en liquidation de cette filiale, dont l'activité sera poursuivie encore quelques temps depuis la France.

### ***HENRI MAIRE SARL***

Filiale Suisse, la SARL HENRI MAIRE est en perte de vitesse avec un chiffre d'affaires quasiment nul de 5 K€. Des produits exceptionnels permettront cependant de réaliser un bénéfice de 17 K€.

Le Conseil de Surveillance du 25 novembre 2009 a également entériné la fermeture de cette entité.

### ***SARL DHERBEY***

La société assure la commercialisation de vins de pays, vins de table, appellations génériques et vins effervescents à l'exportation.

La **SARL Dherbey** voit son chiffre d'affaires diminuer de près de 10,8%. La maîtrise des charges permet toutefois à la société de clôturer l'année à l'équilibre, le résultat net est bénéficiaire de 1,5 K€ euros.

### ***SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS***

La **SARL La Finette, Taverne d'Arbois** voit son chiffre d'affaires augmenter de 79 K€, passant de 1144 K€ à 1223 K€. Grâce à une amélioration de la marge commerciale et à la maîtrise de certaines charges externes, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 44 K€ contre 22 K€ en 2008. Le résultat courant avant impôt ressort avec un bénéfice de 52 K€ contre 30 K€ l'an passé.

Compte tenu du résultat réalisé, il a été appliqué, comme l'an passé, la clause de retour à meilleure fortune, avec un remboursement qui s'est élevé à 11 K€ sur l'exercice, le solde restant du après ce remboursement s'élève à 72 K€.

L'endettement auprès des établissements de crédit est nul, ce qui lui donne une capacité d'investissement non négligeable.

### ***SARL JUREC***

Cette société, qui assure une fonction de gestion de recouvrement de créances clients a réalisé, comme l'an passé, un chiffre d'affaire de 77 K€.

## **5- RESULTATS CONSOLIDES**

Le résultat consolidé après application des normes IFRS est en perte de 1.514 K€, contre une perte de 1.355 K€ en 2008.

Le résultat opérationnel courant s'améliore sensiblement, passant à -324 K€, contre -852 K€ en 2008.

La méthode de calcul de la juste valeur de l'actif biologique, malgré son caractère lissant sur 5 ans, a cette année un impact négatif de -164 K€.

Compte tenu de la variation de l'actif biologique et des charges liées à la restructuration, le résultat opérationnel est déficitaire de 1083 K€, contre un résultat opérationnel déficitaire de 630 K€ en 2008.

Les charges financières diminuent de plus de 51%, essentiellement en raison de la baisse des taux du crédit à court terme, qui continue de constituer l'essentiel des sources de financement du groupe.

Les pertes des exercices 2008 et 2009 ont aggravé la situation financière du groupe. En conséquence, le Directoire avait engagé des négociations avec les partenaires financiers, visant à restructurer la dette, dès la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Parallèlement à ces discussions, des contacts ont été pris avec des investisseurs en vue de recapitaliser la société, en accord avec le Conseil de Surveillance et les actionnaires majoritaires.

Pour 2010, les actions sont principalement concentrées sur la poursuite du plan d'économies, le recrutement massif de VRP. En effet, si les mesures déjà prises auront un impact considérable sur la nouvelle année, l'inconnue majeure demeure le chiffre d'affaires.

Aussi, le Directoire présente un budget 2010 prenant en compte une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 12%, conduisant à un résultat d'exploitation positif de 215 K€.

## **6 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DETENEURS DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

En application de l'article L233 - 13 du Code de Commerce, nous vous communiquons l'identité des personnes physiques et morales détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix neuf vingtièmes du capital et des droits de vote au 31 décembre 2009.

La SARL GEVIN contrôlée par la SOCIETE CIVILE VITICOLE DU DOMAINE HENRI MAIRE, filiale de la SA HENRI MAIRE, possède 25 456 actions de notre société, soit 3,23 % du capital.

NOMS	CAPITAL	DROITS DE VOTE
M. Henri-Michel MAIRE	1/20	1/20 (*)
Mme Marie-Christine TARBY-MAIRE	1/20	1/20 (*)
M. Hubert JEANNIN-NALTET	1/10	1/10
SOPAFIHM	1/3	½ (*)

(\*) ces actions détenues sont assorties d'un droit de vote double.

## **7 – INFORMATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous vous indiquons les méthodes utilisées par la société, pour éliminer ses déchets.

Pour les déchets de papier, verre, carton, plastique, ... , nous récoltons sélectivement ceux-ci dans cinq bennes qui sont régulièrement enlevés par la société chargée de leur recyclage.

Pour les déchets liés à notre activité de vinificateur, nous distillons la majorité des marcs et des lies.

Pour notre activité liée à l'embouteillage, nous éliminons nos déchets par épandage sur des terrains nous appartenant ou loués à des agriculteurs.

Un projet de raccordement à la station d'épuration d'Arbois est en cours.

## 8 – AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un résultat net déficitaire de 1 310 477 € que nous vous proposons d'affecter de manière suivante :

Résultat de l'exercice 1 310 477 €  
au poste « report à nouveau ».

En application des dispositions de l'article 243 bis et suivant du code général des impôts, nous vous rappelons que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice social	Dividende en euros par action
2006	0
2007	0,12
2008	0

## 9 – INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 décembre 2009, l'effectif moyen du personnel s'élevait à 394 personnes réparties en 28 cadres, 17 agents de maîtrise, 121 employés ouvriers et 228 VRP.

Le montant versé au Comité d'Entreprise représente 1 % de la masse salariale soit 83 147 K € auxquels s'ajoutent les remboursements des heures de délégation VRP aux membres du comité d'entreprise et délégués du personnel qui s'élève, hors charges sociales, à 61 355 K € ainsi que les frais de déplacement pour 34 570 K €.

## **10 – REMUNERATION, AVANTAGE EN NATURE**

Les rémunérations, avantages en nature et jetons de présence, versés au cours de l'exercice, par l'ensemble des sociétés du groupe, aux mandataires sociaux ont été les suivants :

- M. Bernard LANGLOIS : 130 024 €
- M. Stéphane ZANELLA : 31 933 €
- M. Jean Yves LEHNER : 72 601 €
- M. Jean CAUCHEFERT : 47 223 €
- Mme Emmanuelle DEFTRASNE : 8 699 €
- M. Henri-Michel MAIRE : 6 000 €
- M. Pierre MENEZ : 6 000 €
- Mme Marie-Christine TARBY : 6 000 €
- M. Serge TARBY : 6 000 €

## **11 – AUTRES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009**

Henri-Michel MAIRE :

- Co gérant de SOPAFIHM
- gérant liquidateur de la SCI HM OPERA

Marie-Christine TARBY-MAIRE :

- cogérante de SOPAFIHM
- gérante de la SCV des domaines viticoles HENRI MAIRE
- cogérante de la SARL MCNEWS
- cogérante de la société HENRI MAIRE SARL SUISSE

Pierre MENEZ :

- gérant de la société de participation et de management (SPM),
- gérant de la SARL MANUFACTURE SAINTE FONTAINE

Bernard LANGLOIS :

- Gérant de la SARL DHERBEY
- Co gérant de la SARL DALI-LANDI
- Co gérant de la SARL AUGUSTE PIROU

- Co gérant de la SARL COMPAGNIE GENERALE DES VINS – COGEVIN
- Co gérant de la SARL GROUPEMENT DES EXPEDITEURS DE GRANDS VINS – GEVIN
- Co gérant de la SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS
- Co gérant de la SARL MICHEL TISSOT & FILS
- Co gérant de la SARL SOCIETE JURASSIENNE DE RECOUVREMENT - JUREC

Emmanuelle DEFRAISNE :

- Co gérante de la SARL AUGUSTE PIROU
- Co gérante de la SARL COMPAGNIE GENERALE DES VINS – COGEVIN
- Co gérante de la SARL GROUPEMENT DES EXPEDITEURS DE GRANDS VINS – GEVIN
- Co gérante de la SARL LA FINETTE TAVERNE D'ARBOIS
- Co gérante de la SARL MICHEL TISSOT & FILS
- Co gérante de la SARL SOCIETE JURASSIENNE DE RECOUVREMENT - JUREC

## **12 – DIVERS**

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées aux articles L225 - 38 et L225 - 50 du Code de Commerce. Nos commissaires aux comptes ont été informés de ces conventions, ils vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial que vous entendrez dans quelques instants.

Lecture va vous être donnée des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés.

Nous vous demandons d'approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

**LE DIRECTOIRE**

**GROUPE HENRI MAIRE**

**31 Décembre 2009**

**Etats financiers consolidés établis selon le référentiel IFRS**

## Activité du Groupe HENRI MAIRE

La société et ses filiales constituent un groupe vitivinicole qui récolte, élève et distribue des vins majoritairement issus du vignoble jurassien.

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

	31/12/2009	31/12/2008
<b>ACTIF</b> <b>(en milliers d'euros)</b>		
Ecarts d'acquisition nets	270	270
Immobilisations incorporelles nettes	34	42
Actifs biologiques	8 423	8 519
Immobilisations corporelles nettes	2 179	2 716
Autres actifs financiers non courants	179	309
Impôts différés actifs	318	344
<b>Total actifs non-courants</b>	<b>11 403</b>	<b>12 200</b>
Stocks	16 747	17 902
Clients	2 992	3 686
Autres actifs courants	900	1 538
Actifs financiers courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	466	388
<b>Total actifs courants</b>	<b>21 105</b>	<b>23 514</b>
<b>Total actifs</b>	<b>32 508</b>	<b>35 714</b>

	31/12/2009	31/12/2008
<b>PASSIF</b> <b>(en milliers d'euros)</b>		
Capital	7 880	7 880
Réserves consolidées	2 015	3 419
Résultat net part du groupe	- 1 514	- 1 406
Capitaux propres part du groupe	<b>8 381</b>	<b>9 893</b>
Intérêts minoritaires	117	123
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>8 498</b>	<b>10 016</b>
Dettes financières non courantes	3 096	3 339
Provisions et autres passifs non courants	1 170	1 326
Impôts différés passifs	1 783	1 837
<b>Total passifs non-courants</b>	<b>6 049</b>	<b>6 502</b>
Provisions courantes	73	50
Fournisseurs	1 804	2 767
Autres passifs courants	4 662	5 484
Autres passifs financiers courants	11 422	10 895
<b>Total passifs courants</b>	<b>17 961</b>	<b>19 196</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>32 508</b>	<b>35 714</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Ventes de marchandises</b>	25 606	28 607
Autres produits de l'activité	992	1 037
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>26 598</b>	<b>29 644</b>
Coût des marchandises vendues	4 541	5 036
<b>Marge commerciale</b>	<b>22 057</b>	<b>24 608</b>
Charges de personnel	14 319	15 432
Autres charges et produits opérationnels courants	6 137	7 757
Impôts et taxes	1 473	1 595
<b>Résultat opérationnel courant avant amortissement et provisions</b>	<b>128</b>	<b>- 176</b>
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	452	676
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 324</b>	<b>- 852</b>
Autres charges et produits opérationnels non courants	- 595	8
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	- 164	214
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>- 1 083</b>	<b>- 630</b>
Produits et charges financiers	-409	-826
Impôts sur les bénéfices	- 27	-101
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>- 1 465</b>	<b>-1 355</b>
Dont part revenant aux minoritaires	49	51
<b>Dont Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>- 1 514</b>	<b>- 1 406</b>
Résultat net par action (en euro)	- 1,92	-1,78

### 3. ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-1 465</b>	<b>-1 355</b>
Ecart de conversion	2	0
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-1 463</b>	<b>-1 355</b>
Dont part du groupe	-1 512	-1 406
Dont part revenant aux minoritaires	49	51

### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital Social	Réserves Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>788 000</b>	<b>7 880</b>	<b>3 500</b>	<b>11 380</b>	<b>129</b>	<b>11 509</b>
Dividendes versés			-81	-81	-57	- 138
Ecart de conversion						
Résultat net de l'exercice			-1 406	-1 406	51	-1 355
Variation de % d'intérêts						
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>788 000</b>	<b>7 880</b>	<b>2 013</b>	<b>9 893</b>	<b>123</b>	<b>10 016</b>
Dividendes versés					- 55	-55
Ecart de conversion			2	2		2
Résultat net de l'exercice			-1 514	-1 514	49	-1 465
Variation de % d'intérêts						
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>788 000</b>	<b>7 880</b>	<b>501</b>	<b>8 381</b>	<b>117</b>	<b>8 498</b>

## 5. TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

en milliers d'euros	2009	2008
<b>Résultat net de la période part du groupe</b>	<b>-1 514</b>	<b>- 1 406</b>
part des minoritaires	49	51
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	552	756
Variations des impôts différés	-27	-166
Plus ou moins values nettes sur cessions d'actifs non courants	5	-8
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	164	-214
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>-771</b>	<b>-987</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	854	873
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>83</b>	<b>-114</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	-259	-601
Produits de cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants	24	15
Dettes sur immobilisations		-1
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-235</b>	<b>-587</b>
Dividendes versés	-54	-139
Variation des passifs financiers	-190	-183
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-244</b>	<b>-322</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-396</b>	<b>-1 023</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>-10 143</b>	<b>-9 120</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>-10 539</b>	<b>-10 143</b>
<hr/>		
<b>Détail de la trésorerie nette</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	466	389
Soldes créditeurs de banques et crédits de trésorerie court terme	-11 005	-10 532
<b>Total</b>	<b>-10 539</b>	<b>-10 143</b>

## ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes consolidés qui ont été établis par le Directoire de la société mère, société anonyme de droit français domiciliée 14, avenue de l'opéra - 75001 PARIS.

L'établissement principal du groupe est situé à Boichaïlles – 39600 ARBOIS

La société Henri MAIRE est cotée sur Euronext, compartiment C.

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### *1.1. CADRE GENERAL ET ENVIRONNEMENT*

Les états financiers consolidés de l'exercice 2009 du groupe Henri MAIRE sont établis en conformité avec le référentiel comptable international (IFRS) telles qu'adopté par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du Groupe HENRI MAIRE ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance le 24 mars 2010.

L'exercice 2009 a été affecté par les conséquences de la crise économique et financière qui a commencé en 2008. Cet environnement économique difficile a conduit le Groupe à mettre en place, au cours de l'année 2009, un plan de restructuration important sur le plan opérationnel et commercial. Ainsi, la structure du réseau commercial, mise en place au cours de l'année 2007 et au tout début de l'année 2008, a été profondément réorganisée, afin de l'adapter aux nouvelles conditions du marché et au niveau d'activité prévu sur l'exercice 2010.

Cette année 2009 a également été marquée par de nombreux changements au sein du Directoire, directement liés à la réorganisation opérationnelle du Groupe et à la mise en place de la nouvelle structure commerciale.

L'ensemble de ces mesures et des décisions qui y sont associées et qui concernent également l'établissement de Boichaïlles ont été mises en œuvre sur l'exercice 2009 et ont occasionné des coûts dont l'impact net sur le résultat opérationnel du groupe est de 0.6 millions d'euros

Ce contexte économique difficile et le plan de restructuration engagé sur l'exercice 2009 ont aggravé la situation financière du Groupe. En conséquence, depuis la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, le Groupe s'est attaché à négocier le rééchelonnement et la restructuration de son endettement, tout en étudiant avec ses partenaires financiers et des investisseurs des modalités de recapitalisation de ses fonds propres. L'aboutissement favorable des négociations avec les organismes bancaires permet désormais d'assurer sereinement la continuité d'exploitation et par conséquent de finaliser les négociations avec les investisseurs financiers.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice 2009 ont été établis par référence à cet environnement en se fondant sur une hypothèse de continuité d'exploitation, en prenant en compte un développement progressif de l'activité à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2010 et les incidences des économies liées au plan de restructuration mis en place en 2009.

## **1.2. REFERENTIEL COMPATBLE**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que les IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) les interprétations d'application obligatoire à la date de clôture.

### **1.2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements appliqués par le Groupe à compter du 1er janvier 2009.**

Les normes, amendements et interprétations qui concernent le groupe HENRI MAIRE appliqués depuis le 1er janvier 2009, sont les suivants :

- Les normes, IAS-1R : Les améliorations des IFRS « Recueil d'amendements aux IFRS », applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, contiennent une modification de la norme IAS1 « Présentation des états financiers qui a principalement conduit à présenter un tableau du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
- IAS 23 R : sur la capitalisation des coûts d'emprunt, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.
- IFRS 8 : Secteurs opérationnels, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 qui remplace la norme IAS 14 et n'a pas d'impact significatif sur la présentation de l'information sectorielle du Groupe.

Ces textes n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe. IFRS 8 ne modifie pas la structure des données publiées, ni le montant des écarts d'acquisition alloués à chaque secteur d'activités.

La norme IAS 23 amendée ne modifie pas le calcul du coût de revient des stocks des activités Vins et Spiritueux, les biens produits " en grande quantité de manière répétitive " n'entrant pas dans son champ d'application.

### **1.2.2. Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application optionnelle en 2009.**

Les normes, amendements et interprétations concernant le groupe HENRI MAIRE, applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2010, n'ont pas donné lieu à application anticipée en 2009 ; il s'agit de :

- IFRS 3 : La révision d'IFRS3 « Regroupements d'entreprises » et les amendements IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », adoptés le 3 juin 2009 et applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009. Ceux-ci n'auront qu'un impact prospectif sur les états financiers du Groupe.
- Amendement d'IAS 17 relatif aux locations de terrains

### ***1.2.3. Première adoption des IFRS***

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1er janvier 2004.

Pour rappel, le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 et les comptes 2004 ont été retraités conformément aux normes IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2005, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB et adoptées dans l'Union Européenne.

Pour l'établissement de son bilan d'ouverture, le Groupe s'était conformé aux dispositions de la norme IFRS 1 qui traite de la première application des normes internationales et des exceptions au principe d'application rétrospective de l'ensemble des normes IFRS.

Dans ce contexte, le Groupe avait retenu les options suivantes quant au retraitement rétrospectif des actifs et des passifs selon les normes IFRS:

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas fait l'objet de retraitements rétrospectifs,
- Les écarts actuariels sur engagements de retraite ont été constatés en contrepartie des capitaux propres pour leur montant cumulé au 1er janvier 2004.
- Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été appliquées à compter du 1er janvier 2005.
- La méthode du coût historique a été maintenue pour l'ensemble des actifs, à l'exception des actifs biologiques qui ont été comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente selon les principes de la norme IAS 41.

### ***1.3. BASES D'EVALUATION, JUGEMENTS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS***

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs biologiques qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Les estimations et hypothèses portent principalement sur l'évaluation des engagements de retraite, la valorisation des actifs biologiques, les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et les provisions pour dépréciation des stocks ou des créances clients.

### ***1.4. METHODES DE CONSOLIDATION***

Les entités dans lesquelles Henri MAIRE SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque Henri MAIRE SA a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe ne consolide pas de sociétés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe ne consolide pas de sociétés selon la méthode de mise en équivalence.

Les états financiers des entités contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Toutes les transactions et positions internes sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

### ***1.5. HARMONISATION DES METHODES COMPTABLES***

Les états financiers des filiales sont établis sur la même période comptable que celle de la société mère.

Les règles et méthodes identiques sont appliquées pour toutes les sociétés du groupe dont la comptabilité est exclusivement tenue dans un service centralisé de la société mère.

### ***1.6. METHODES DE CONVERSION***

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les dettes et créances en devises sont converties au cours de clôture. Les pertes et profits résultent de la conversion des soldes concernés au cours en vigueur au 31 décembre 2009.

La conversion en euros des actifs et passifs des sociétés étrangères hors zone euro est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres en « Ecart de conversion » et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

L'impact dans le groupe est négligeable dans la mesure où le groupe ne contient qu'une seule filiale hors zone Euro (HENRI MAIRE SUISSE) de taille très modeste.

## 1.7. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETE	TYPE SOCIALE	SIEGE SOCIAL N° Siren	ACTIVITE	% INTERET	% CONTRÔLE	METHOD E CONSO
HENRI MAIRE	SA	Paris 625580279	Commerce vins	99,78	100,00	IG
DOMAINES HENRI MAIRE	SCV	Arbois 778539430	Exploitation vignes	99,40	99,62	IG
DOMAINE DE MONTFORT	SCV	Arbois 382708279	Gestion de patrimoine viticole	99,76	99,98	IG
DOMAINE BREGAND	SCV	Arbois 439455304	Exploitation vignes bio	99,41	100,00	IG
PIROU	SARL	Arbois 317962942	Commerce vins	99,78	99,78	IG
GEVIN	SARL	Paris 626580120	Commerce vins	93,28	93,80	IG
DHERBEY	SARL	Arbois 762202202	Commerce vins	99,70	99,92	IG
TISSOT	SARL	Voiteur 312480064	Commerce vins	99,78	100,00	IG
HENRI MAIRE	GmbH	Kehl ( RFA )	Commerce vins	99,78	100,00	IG
HENRI MAIRE SUISSE		Genève	Commerce vins	89,81	90,00	IG
FINETTE	SARL	Arbois 626080030	Restauration	99,78	100,00	IG
COGEVIN	SARL	Arbois 625580212	Représentation	99,78	100,00	IG
JUREC	SARL	Paris 036150068	Recouvrement créances	4,99	100,00	IG

SCV : Société civile viticole,

IG : méthode d'intégration globale

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué sur la période.

## 1.8. METHODES COMPTABLES SPECIFIQUES

### 1.8.1. Ecarts d'acquisition (Goodwill)

Lors de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis évalués à leur juste valeur conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. L'écart résiduel constaté entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs représente l'écart d'acquisition. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecarts d'acquisition ». Si cet écart est négatif (Badwill), il est inscrit immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS 3 et IAS 36, « Dépréciation d'actifs ».

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

Au 31 décembre 2009, ce poste est constitué par :

- l'écart d'acquisition lié à la prise de contrôle de la société LA FINETTE (180 K€). Le test de dépréciation s'appuie en l'espèce sur la valeur du fonds de commerce de restauration que cette société exploite ;
- d'autres fonds de commerce exploités par le Groupe (90 K€)

### **1.8.2. Autres immobilisations incorporelles**

Elles comprennent essentiellement des logiciels informatiques comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements et dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition. Ils sont amortis sur leur durée d'utilisation.

### **1.8.3. Immobilisations corporelles (hors actifs biologiques)**

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des actifs biologiques est constituée de leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont ainsi évaluées à leur coût, diminué des amortissements et des pertes de valeurs constatées depuis leur date d'acquisition.

Le Groupe applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles.

La durée d'amortissement correspond à la durée d'utilisation des actifs immobilisés. Cette durée d'utilisation fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle à l'échéance.

Les durées d'utilité estimées par le Groupe pour les immobilisations corporelles et leurs composants sont les suivantes :

Nature des immobilisations et des composants	Durée d'utilité estimée
Gros œuvre des bâtiments	30 ans
Second œuvre des bâtiments industriels	15 ans
Second œuvre des bâtiments administratifs	10 ans
Etanchéité (toitures et bardages) des bâtiments industriels	15 ans
Etanchéité (toitures et bardages) des bâtiments administratifs	10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage	5,8 et 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans

Le mode linéaire a été retenu comme mode d'amortissement.

Dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît ou dans l'hypothèse où des circonstances laissent à penser qu'une immobilisation corporelle a pu se déprécier au point de ne plus avoir une valeur au moins égale à la valeur nette inscrite au bilan, un test de dépréciation sera effectué spécifiquement.

### **1.8.4. Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs immobilisés**

Conformément à la norme IAS 36, des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, notamment les écarts d'acquisition.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'une immobilisation correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée, à partir des flux de trésorerie actualisés, en se fondant sur des données économiques caractéristiques de l'activité concernée (chiffre d'affaires hors taxes France et export, marge brute et résultat d'exploitation) de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée.

Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendant des flux générés par les autres UGT. Compte tenu de la structure et de l'organisation du Groupe, les actifs corporels et incorporels, ont été affectés à la principale activité du Groupe de production et de distribution de vins (ventes aux particuliers et en grande distribution).

Concernant l'écart d'acquisition lié à l'activité de restauration, un test de dépréciation spécifique est effectué annuellement.

La juste valeur correspond au prix de cession qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, diminuée des coûts de sortie.

#### ***1.8.5. Actifs biologiques***

La norme IAS 41 préconise l'évaluation des actifs biologiques immobilisés lors de leur comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente, sauf lorsque la juste valeur ne peut être mesurée de manière fiable.

La norme précise également que si un marché actif existe pour des actifs biologiques, le prix de cotation sur ce marché doit servir de base pour déterminer la juste valeur des actifs biologiques.

En l'absence de marché actif organisé, l'entreprise peut retenir une autre méthode d'évaluation en se fondant notamment sur des valeurs de transactions récentes.

Conformément à cette norme, les vignobles (terres et vignes) exploités par le groupe directement en qualité de propriétaire ou indirectement en vertu d'un bail rural ont été valorisés à leur juste valeur.

Celle-ci a été déterminée à partir de la valeur de marché publiée chaque année par la FNSAFER (fédération nationale des SAFER) en fonction des différentes appellations contrôlées. Cet organisme fournit la valeur de la terre et une fourchette minimum et maximum.

Pour chaque appellation (Arbois, côte du Jura, château-chalon, étoile) la moyenne sur 5 ans a été calculée à partir des données ci-dessus tant pour la valeur de la terre que pour la valeur des vignobles minimum et maximum.

De plus, pour tenir compte du cycle de la vie d'un vignoble, la valeur de chaque parcelle est calculée en fonction de son âge :

période	Phase de la vigne	valorisation
De l'an 0 à l'an 4	Préparation et plantation	Valeur de la terre
De l'an 5 à l'an 24	Exploitation et maturation de la vigne	Croissance linéaire de la valeur minimale à la valeur maximale
De l'an 25 à l'an 50	Exploitation et vieillissement de la vigne	Décroissance linéaire de la valeur maximale à la valeur minimale

Conformément aux normes IAS 1 et IAS 41, le groupe présente séparément dans le corps de son bilan la valeur comptable de ses actifs biologiques.

La variation de la juste valeur des actifs biologiques est identifiée et présentée sur une ligne distincte du compte de résultat.

#### ***1.8.6. Actifs financiers non courants***

Les titres de participation des sociétés non consolidés sont valorisés à leur juste valeur. S'agissant de sociétés non cotées et de participations très minoritaires, leur coût d'acquisition a été assimilé à leur juste valeur.

Les dépôts de garantie et loyers d'avance et autres créances à plus d'un an ont été conservés à leur valeur nominale, leur actualisation étant parfaitement négligeable.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'intervenir.

#### ***1.8.7. Stocks et en-cours***

Selon la norme IAS 41, la production agricole récoltée à partir des actifs biologiques doit être évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés au point de vente au moment de la récolte.

La norme ne fait pas de distinction entre les entreprises qui vendent leur récolte en l'état et celles qui incorporent cette récolte à leur propre production.

En conséquence les stocks de vins sont valorisés selon les principes suivants :

- les raisins sont incorporés au coût de production des stocks à leur juste valeur à la date de récolte conformément à la norme IAS 41; cette juste valeur des raisins est estimée par référence à un prix de marché sur le secteur. Ainsi les raisins sont valorisés à leur valeur de transaction respective selon la nature de leur provenance (apports extérieurs ou vins produits par le Groupe) et en fonction des catégories de produits qui découlent de la récolte,

- Le processus de production du vin, à partir de ces raisins est ensuite valorisé à son coût conformément à la norme IAS 2 ; en application de la norme IAS 2, ce coût doit comprendre tous les coûts d'achats, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks sur le lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré. Les frais de cave sont incorporés au coût de revient. Les frais financiers sont exclus de la valorisation.

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire aux différentes catégories de vins produits par le Groupe, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants selon l'usage de la profession.

Pour les stocks des autres approvisionnements, ils sont valorisés au coût moyen pondéré intégrant l'ensemble des coûts d'achat et des coûts d'approvisionnement diminués de l'ensemble des avantages obtenus des fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette réalisation. Une provision pour dépréciation est constatée pour les stocks dont la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

#### ***1.8.8. Créances clients***

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Pour les créances clients FRANCE, la provision constituée prend en compte les risques de non-recouvrement sur l'ensemble des ventes réalisées. Elle est calculée en fonction de l'antériorité des créances.

Pour les créances nées au cours de l'exercice, la provision est déterminée statistiquement en fonction des pertes constatées lors des exercices précédents.

Pour les créances clients EXPORT, les provisions sont établies de façon individualisées.

#### ***1.8.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des liquidités en comptes courants bancaires, elles sont évaluées à leur valeur de marché.

Les découverts sont exclus de la notion de « trésorerie et équivalents de trésorerie » et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

#### ***1.8.10. Actions propres***

Conformément à la norme IAS 32, toutes les actions propres détenues par le groupe Henri MAIRE sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de la cession, de la dépréciation ou de l'annulation de ces actions propres.

### ***1.8.11. Provisions et autres passifs non courants***

Ils sont constitués des engagements de retraite, d'une provision pour hausse des cours et de dettes d'exploitation à plus d'un an.

#### ***Provision pour engagements de retraite***

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision inscrite en « Provisions et autres passifs non courants ». Cette provision est égale à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils pourront prétendre lors de leur départ à la retraite après déduction des fonds garantis dans le cadre d'un contrat d'assurance.

La détermination de l'engagement résulte de la méthode des unités de crédit projetées qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel ainsi que des hypothèses de revalorisation et d'actualisation, afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels ne font pas l'objet d'étalement et sont comptabilisés directement au compte de résultat.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- Calcul établi en fonction des catégories de personnel : employées, ouvriers, cadres, VRP ;
- Prise en compte des facteurs de rotation des personnels pour chaque collègue et de mortalité ;
- Age de départ à la retraite à 65 ans à l'initiative du salarié ;
- Taux de progression des salaires de 2 % pour les VRP et 1,5 % pour les autres catégories du personnel (taux identiques à ceux retenus en 2008);
- Taux de charges sociales : 54.38 % pour les cadres et 46.59 % pour les non-cadres;
- Le taux d'actualisation retenu en 2009 est le taux moyen des OAT à 10 ans sur 2009, soit un taux de 3.65 % (taux de 4.23 % en 2008).

#### ***Provision pour hausse des cours***

La provision pour hausse des cours est une prime de vieillissement accordée aux viticulteurs sur la durée de mise à disposition de leur apport de vendange. Cette provision a été reprise en totalité sur l'exercice 2009 en raison de la réorganisation opérationnelle du Groupe qui a conduit à limiter le recours aux apports extérieurs en matière de récolte ; ainsi, la production des vins commercialisés par les différentes sociétés du Groupe est issue en quasi-totalité des raisins récoltés sur les vignobles exploités par le Groupe.

#### ***Dettes d'exploitation à plus d'un an***

Il s'agit de la dette sur les apports des viticulteurs qui ont laissé le soin à la SA Henri MAIRE d'élever leur récolte. Ils sont rémunérés soit en vin, soit en coût actualisé du vieillissement.

### ***1.8.12. Provisions courantes***

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, dont il résultera pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon

fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat de l'exercice.

#### ***1.8.13. Dettes financières***

Les dettes financières sont évaluées selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Les dettes financières sont ventilées entre :

- Emprunts et dettes financières long terme (pour la partie des dettes supérieures à 1 an), qui sont classés en passifs non courants,
- Emprunts et dettes financières court terme et crédits court terme de trésorerie, qui sont classés en passifs courants.

#### ***1.8.14. Impôts différés***

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs en consolidation, à l'exception des écarts d'acquisition lors de leur comptabilisation initiale. Les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est voté.

Les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles ne sont comptabilisés que si leur utilisation est probable.

#### ***1.8.15. Produits des activités ordinaires***

Les produits sont essentiellement composés de ventes de produits viticoles livrés à la clientèle. Ils comprennent également des prestations de logistiques assurées par le Groupe. Sont par ailleurs enregistrés en diminution des produits des activités ordinaires, les avantages commerciaux consentis à la clientèle.

#### ***1.8.16. Soldes intermédiaires du compte de résultat***

##### ***Coût des marchandises vendues***

Les variations de stocks sont prises en compte en tant que correction du coût des marchandises vendues.

##### ***Résultat opérationnel courant***

L'activité principale du Groupe est une activité de production et de ventes de vins. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

### ***Autres charges et produits opérationnels non courants***

Les éléments non récurrents significatifs, qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe ont été inclus dans le compte de résultat opérationnel sur la ligne « Autres charges et produits opérationnels non courants ».

Cette ligne comprend en particulier, les résultats des cessions d'actifs, les éventuelles pertes de valeur constatées sur des actifs y compris les écarts d'acquisition relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

### ***Variation de la juste valeur des actifs biologiques***

Conformément à la norme IAS 41, le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur des actifs biologiques est inclus dans le résultat net de la période. Les subventions publiques liées aux actifs biologiques sont également comptabilisées en tant que revenu, dès lors que les subventions considérées sont libérées et leurs conditions d'attribution sont remplies.

Cette variation de la juste valeur des vignobles est identifiée et présentée sur une ligne distincte du compte de résultat.

### ***1.8.17. Information sectorielle***

Conformément à la norme IFRS 8 - secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par les décideurs opérationnels (pour le Groupe, les membres du Directoire).

Le Groupe HENRI MAIRE opère dans un seul secteur : la production et la commercialisation de vins.

Les secteurs présentés par le Groupe reflètent l'organisation choisie par le décideur et l'information sectorielle est ventilée par canal de distribution et par zone géographique.

## 2. NOTES D'INFORMATION SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE - ACTIF

### 2.1 ECARTS D'ACQUISITION, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
ECARTS D'ACQUISITION BRUTS (1)	357			357
Pertes de valeurs	87			87
<b>ECART D'ACQUISITION NET</b>	<b>270</b>		-	<b>270</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	117	1		118
Amortissements	75	9		84
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>42</b>	<b>-8</b>		<b>34</b>
<i>Terrains</i>	328			334
<i>Constructions sur sol propre</i>	7 693			7 693
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel Autres immobilisations corporelles</i>	9 901	16	2	9 915
	3 884	5	139	3 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES TOTALES	21 806	21	141	21 686
Amortissements	19 090	529	112	19 507
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>2 716</b>	<b>-508</b>	<b>29</b>	<b>2 179</b>

- (1) L'écart d'acquisition est principalement constitué du Goodwill constaté lors de l'acquisition de la société « LA FINETTE » pour 265 K euros. Conformément à la norme IFRS 3, cet écart a été déprécié à hauteur de 87 K euros correspondant au déficit fiscal utilisé sur 2005 et 2006 ; l'écart d'acquisition net s'élève donc à 180 K euros. Le test de dépréciation effectué selon la méthodologie exposée au paragraphe 1.8.4. n'a pas mis en évidence de perte de valeur sur cet actif incorporel au 31 décembre 2009.

## 2.2 ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste est constitué du vignoble exploité par le Groupe d'une superficie de 340 hectares.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Variation de la juste valeur	Augmentation en valeur nette	Diminution en valeur nette	31/12/2009
Actifs biologiques	8 519	-164	66		8 421

Les accroissements du poste « actifs biologiques » résultent des plantations de vignes en 2009.

## 2.3 STOCKS

(en milliers d'euros)	Montant brut	Provisions	31/12/2009 montant net	31/12/2008 montant net
Matières sèches et autres stocks	963		963	986
Stocks de vin et alcools (1)	15 784		15 784	16 916
<b>TOTAL</b>	<b>16 747</b>		<b>16 747</b>	<b>17 902</b>

(1) Après élimination de la marge sur stock (négative au 31 décembre 2009) qui s'élève à 125 k€ et génère un impôt différé passif de 41 k€.

## 2.4 CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

### 2.4.1. Clients

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Dont créances échues à + 90 jours et à - 180 jours	Dont créances échues à + 180 jours et à - 1 an	Dont créances échues à + 1 an	31/12/2008
Créances clients - brut	3 175	41	56	122	3 885
Créances clients - dépréciation	183		4	121	199
<b>Créances clients - net)</b>	<b>2 992</b>	<b>41</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>3 686</b>

### 2.4.2. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Montant net 31/12/2009	Dont créances échues à - 1 an	Dont créances échues à + 1 an	Montant net 31/12/2008
Personnel et comptes rattachés - brut	363			744
Personnel et comptes rattachés - dépréciation	179			152
<b>Personnel et comptes rattachés (1)</b>	<b>184</b>			<b>592</b>
Avances et acomptes	91	91		54
Autres organismes sociaux	93	93		206
Autres impôts et taxes	193	193		453
Débiteurs divers	186	186		80
Charges constatées d'avance	153	153		<b>153</b>
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>900</b>			<b>1 538</b>

(1) Ce poste est principalement constitué des avances et acomptes versés aux VRP.

### 2.5 ACTIFS FINANCIERS ET TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Autres titres immobilisés	42	39
Prêts	3	3
Dépôts et cautionnements	134	126
Carry back		141
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>179</b>	<b>388</b>
Autres valeurs mobilières		
Disponibilités	466	388
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>466</b>	<b>388</b>

### 3. NOTES D'INFORMATION SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE - PASSIF

#### 3.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital est de 7 880 000 €. Il est composé de 788 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Aucune modification n'a eu lieu sur l'exercice.

#### 3.2. ETAT DES PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Provision pour engagements de retraite	876	60		933
Provision pour hausse des cours	227		227	
Dettes viticulteurs à + de 1 ans	226	10		236
<b>Provisions et autres passifs non courants</b>	<b>1 326</b>	<b>70</b>	<b>227</b>	<b>1 169</b>

La provision pour hausse des cours a été reprise en totalité sur l'exercice 2009 en raison de la réorganisation opérationnelle du Groupe qui a conduit à limiter le recours aux apports extérieurs en matière de récolte. Cette reprise de provision a été comptabilisée en « Autres charges et produits opérationnels non courants ».

#### 3.3. PASSIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Dettes financières à + 1 an et-5 ans	628	535
Dettes financières à + 5 ANS	2 468	2 804
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>3 096</b>	<b>3 339</b>
Crédits de trésorerie	11 004	10 532
Emprunts et dettes financières diverses	418	363
<b>Autres passifs financiers courants</b>	<b>11 422</b>	<b>10 895</b>

#### 3.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes sur commandes	467	476
Dettes fiscales et sociales	3 990	4 463
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	205	545
Produits constatés d'avance		
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>4 662</b>	<b>5 484</b>

## 4. NOTES D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

### 4.1. RESULTAT OPERATIONNEL

#### 4.1.1. Charges de personnel

##### Ventilation des rémunérations

(en milliers d'euros)	2009	2008
Commissions versées aux VRP	6 092	5 807
Autres rémunérations	4 862	6 096
Charges sociales	3 365	3 529
<b>Charges de personnel</b>	<b>14 319</b>	<b>15 432</b>

##### Rémunération des dirigeants

La rémunération, les avantages en nature et jetons de présence versés aux dirigeants aux cours de l'exercice s'élèvent à 314 k euros.

##### Effectif moyen

	2009	2008
Cadres .....	43	50
Agents de maîtrise et techniciens .....	18	21
Employés / ouvriers .....	120	134
VRP .....	278	323
<b>Total</b>	<b>459</b>	<b>528</b>

#### 4.1.2. Autres charges et produits opérationnels non courants

(en milliers d'euros)	2009	2008
Plus moins values sur cessions d'immobilisations	-5	8
Coûts de restructuration	-590	
<b>Autres charges et produits opérationnels non courants</b>	<b>-595</b>	<b>8</b>

Compte tenu du contexte économique difficile, le Groupe à mis en place, au cours de l'année 2009, un plan de restructuration important tant sur le plan opérationnel que sur le plan commercial.

L'ensemble de ces mesures de réorganisation et des décisions qui y sont associées ont occasionné des coûts d'un montant net de 0.6 millions d'euros, qui sont principalement constitués des frais engagés pour adapter la structure opérationnelle et commerciale du Groupe (indemnités transactionnelles, indemnités de licenciement et reprise de la provision pour hausse des cours notamment).

## 4.2. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés HENRI MAIRE, PIROU, COGEVIN, DHERBEY, TISSOT et LA FINETTE.

### 4.2.1. Analyse de la Charge d'impôt de la période

(en milliers) d'euros)	2009	2008
Impôt exigible .....		65
Imposition différée .....	-27	-166
<b>Charge d'impôt comptabilisée en résultat</b>	<b>-27</b>	<b>-101</b>
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	-	-
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>1.81 %</b>	<b>6.93 %</b>

### 4.2.2. Analyse du taux d'imposition effectif

(en milliers d'euros)	2009	%	2009	%
Impôt théorique .....	-497	33,33%	-485	33,33%
Effet des taux d'imposition à l'étranger .....				
Différences permanentes (net) .....	25			
Effet des déficits fiscaux non activés .....	441		384	
Autres retraitements de consolidation .....	4			
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-27</b>	<b>1.81 %</b>	<b>-101</b>	<b>6.93 %</b>

### 4.2.3. Actifs et passifs d'impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Marge sur stocks	-9	32
Différences temporaires	15	21
Indemnités de départ à la retraite	312	291
<b>Total impôts différés actifs</b>	<b>318</b>	<b>344</b>
Crédit-bail	19	15
Actifs biologiques	1 764	1 822
<b>Total impôts différés passifs</b>	<b>1 783</b>	<b>1 837</b>
<b>Position nette</b>	<b>1 467</b>	<b>1 493</b>

Le déficit fiscal du Groupe non activé s'élève en base à 1 264 k€ au 31 décembre 2009.

## 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe HENRI MAIRE opère dans un seul secteur : la production et la commercialisation de vins.

L'ensemble de ses actifs est donc consacré à cette seule activité. Seuls, les réseaux de distributions sont différenciés, la vente aux particuliers représentant à elle seule plus de 78 % du total des produits des activités ordinaires. Dans ces conditions, la ventilation sectorielle des actifs et des passifs n'apporte pas d'informations significatives sur la structure opérationnelle de la société.

### 5.1. INFORMATIONS SECTORIELLES PAR CANAL DE DISTRIBUTION

#### 5.1.1. Au 31 décembre 2009

(en milliers d'euros)	Ventes aux particuliers et aux grossistes	Ventes à la GMS	Restauration	Autres	Eliminations et non affectés	Total
Ventes hors groupe	22 624	2 426	1 223	325		26 598
Ventes entre canaux de distribution	5 125				-5 125	-
<b>Total des ventes</b>	<b>27 749</b>	<b>2 426</b>	<b>1 223</b>	<b>325</b>	<b>-5 125</b>	<b>26 598</b>
Marge commerciale	20 632	536	872	17		22 057
Résultat opérationnel courant	-791	287	176	4		-324
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 550</b>	<b>287</b>	<b>176</b>	<b>4</b>		<b>-1 083</b>

*GMS : Grandes et Moyennes Surfaces*

Compte tenu de l'organisation opérationnelle du groupe, toutes les charges et produits opérationnels non courants ainsi que la variation de la juste valeur des actifs biologiques sont affectés dans le secteur "Ventes aux particuliers".

#### 5.1.2. Au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Ventes aux particuliers	Ventes à la GMS	Restauration	Autres	Eliminations et non affectés	Total
Ventes hors groupe	25 257	2 883	1 145	359		29 644
Ventes entre canaux de distribution	7 086				-7 086	-
<b>Total des ventes</b>	<b>32 343</b>	<b>2 883</b>	<b>1 145</b>	<b>359</b>	<b>-7 086</b>	<b>29 644</b>
Marge commerciale	22 936	846	799	27		24 608
Résultat opérationnel courant	-1 488	520	104	12		-852
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 266</b>	<b>520</b>	<b>104</b>	<b>12</b>		<b>-630</b>

## 5.2. INFORMATIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008
France	25 270	28 308
Allemagne (Henri Maire gmbh)	487	484
Autres zones	841	852
<b>Total des ventes</b>	<b>26 598</b>	<b>29 644</b>

La répartition des ventes à l'export est la suivante :

(en %)	2009	2008
Union Européenne .....	10	62
- Dont Allemagne .....		43
- Dont Belgique .....		16
Amérique du Nord .....	54	22
Extrême Orient et Océanie .....	32	14
Divers .....	4	2
<b>Total des ventes</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1. ENGAGEMENTS DONNES

Warrants sur stock	10 367 k€
Dettes garanties par des sûretés réelles	2794 k€
Cautions données	60 k€

### 6.2. ENGAGEMENTS de RETRAITE

dont montant provisionné	1 011 k€
dont montant couvert par l'assurance	76 k€

### 6.3. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Catégorie VRP	13 880 heures
Catégorie cadres	2 200 heures
Catégorie agents de maîtrise	2 040 heures
Catégorie employés ouvriers	12 219 heures
TOTAL	30 339 heures

### 6.4. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Grant Thornton Montant net		Révision et Finance - Cogefor Montant net	
	2009	2008	2009	2008
Mission de certification des comptes individuels et consolidés	32.5	28	34	28
Autres diligences directement liées à la mission de commissariat aux comptes				
<b>Total des honoraires</b>	<b>32.5</b>	<b>28</b>	<b>34</b>	<b>28</b>

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Société HENRI MAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **HENRI MAIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.1 de l'annexe concernant l'environnement économique difficile auquel est confrontée l'entreprise et l'aboutissement favorable des négociations avec les partenaires financiers.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Actifs biologiques

Les notes 1.8.5 et 2.2 de l'annexe décrivent les modalités d'évaluation et de comptabilisation des actifs biologiques immobilisés exploités par le groupe. Ceux-ci sont évalués selon la méthode de la juste valeur. Nos travaux ont consisté à revoir les données et hypothèses retenues ainsi que les calculs effectués et à vérifier que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

### Engagement de retraite et autres avantages du personnel

Les notes 1.8.11 et 3.2 de l'annexe décrivent les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Nos travaux ont consisté à revoir les données et hypothèses retenues et à vérifier que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Chalon sur Saône et Dole, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Révision et Finance - Cogefor**

**Membre français de Grant Thornton  
International**

François Pons  
Associé

Jean-Pascal Fichère  
Associé

**SOCIÉTÉ HENRI MAIRE**

**COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2009**

# 1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

## 1.1. BILAN ACTIF

	2009			2008
	Montant brut	Amortissements ou provisions	Montant net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
. Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires .....	111	78	33	41
Fonds commercial .....	704	632	72	72
<b>TOTAL (1)</b>	815	710	105	113
. Immobilisations corporelles				
Terrains .....	289		289	289
Constructions .....	6 654	5 923	731	848
Inst. Techniques, mat. out. Industriels .....	8 182	7 802	380	506
Autres immobilisations corporelles .....	3 134	2 909	225	396
Immobilisations en cours et avances sur immobilisations. ....				
<b>TOTAL (2)</b>	18 259	16 634	1 625	2 039
. Immobilisations financières				
Participations .....	3 662	130	3 532	3 532
Prêts et autres participations financières .....	136		136	132
<b>TOTAL (3)</b>	3 798	130	3 668	3 664
<b>TOTAL (1+2+3)</b>	22 873	17 474	5 398	5 816
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
. Stocks				
Matières premières .....	870		870	852
En cours de production de biens.....				46
Produits intermédiaires et finis .....	15 611		15 611	16 735
Marchandises .....	128		128	263
<b>TOTAL (4)</b>	16 609		16 609	17 896
Avances et acomptes versées sur commandes.....	81		81	51
. Créances				
Clients et comptes rattachés .....	2 412	143	2 269	2 733
Autres créances	3 125	432	2 693	3 584
<b>TOTAL (5)</b>	5 618	575	5 043	6 368
. Divers				
Disponibilités .....	153		153	154
<b>TOTAL (6)</b>	153		153	154
Charges constatés d'avance .....	144		144	130
<b>TOTAL (7)</b>	144		144	130
Actifs circulant et charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (4+5+6+7)</b>	22 524	575	21 949	24 548
<b>TOTAL GENERAL</b>	45 397	18 049	27 347	30 364

## 1.2. BILAN PASSIF

	2009	2008
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social .....	7 880	7 880
Réserve légale .....	290	290
Réserves statutaires ou contractuelles .....	258	258
Report à nouveau .....	-517	555
Bénéfice de l'exercice .....	- 1 310	- 1 072
Subvention d'investissement .....		
Provisions réglementées .....		
<b>TOTAL (1)</b>	6 601	7 911
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (2)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges.....	886	839
Provisions pour risques .....	73	277
<b>TOTAL (3)</b>	959	1 116
<b>DETTES (*)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (**) .....	13 002	12 682
Emprunts et dettes financières diverses .....		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours .....	459	468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	1 840	2 760
Dettes fiscales et sociales .....	3 440	3 767
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés .....		
Autres dettes .....	1 047	1 661
<b>TOTAL (4)</b>	19 788	21 338
Produits constatés d'avance .....		
<b>TOTAL (5)</b>		
<b>TOTAL (4+5)</b>	19 788	21 338
<b>TOTAL GENERAL</b>	27 348	30 365
(*) Dont dettes à moins d'un an .....	19 330	20 588
(**) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		12 488

### 1.3. COMPTE DE RESULTAT

	2009	% CA	2008	% CA
<b>PRODUITS</b>				
Vente de marchandises .....	1 553	6,20	1 904	36,19
Productions vendues .....	23 478	93,80	26 165	93,21
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>25 031</b>	<b>100,00</b>	<b>28 069</b>	<b>100,00</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>				
<b>MARCHANDISES ET MATIERES</b>				
Achat de marchandises .....	202		558	
Variation sur stock (marchandises) .....	136		- 108	
Achat de matières premières et autres approvisionnements .....	4 237		5 873	
Variation de stock (matières premières) .....	1 582		402	
Autres achats et charges externes .....	5 610		7 990	
<b>TOTAL</b>	<b>11 767</b>		<b>14 715</b>	
<b>Marges sur marchandises et matières</b>	<b>13 264</b>	<b>52,99</b>	<b>13 354</b>	<b>47,58</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Reprise sur provisions .....	563		299	
Autres produits .....	37		179	
<b>TOTAL</b>	<b>600</b>	<b>2,40</b>	<b>478</b>	<b>1,70</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts taxes et versements assimilés .....	1 388		1 355	
Salaires et traitements .....	9 565		9 385	
Charges sociales .....	2 937		3 163	
Amortissements et provisions.....	549		667	
Autres charges.....	157		242	
<b>TOTAL</b>	<b>14 596</b>	<b>58,31</b>	<b>14 813</b>	<b>52,76</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 732</b>	<b>- 2,92</b>	<b>- 981</b>	<b>- 3,49</b>
Produits financiers .....	170		209	
Charges financières .....	405		823	
<b>Résultat financier</b>	<b>- 235</b>	<b>- 0,82</b>	<b>- 614</b>	<b>- 2,19</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>- 967</b>	<b>- 3,86</b>	<b>- 1 595</b>	<b>- 5,68</b>
Produits exceptionnels .....	715		754	
Charges exceptionnelles .....	1 108		252	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 393</b>	<b>- 1,57</b>	<b>502</b>	<b>1,79</b>
Participation des salariés.....				-
Impôts sur les bénéfices.....	+ 49	+ 0,20	+ 21	+ 0,07
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 1 310</b>	<b>- 5,23</b>	<b>- 1 072</b>	<b>- 3,82</b>
<b>Résultat par action en euros</b>	<b>- 0,001</b>		<b>- 0,001</b>	

## 2. ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

### 2.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1.1 .Cadre général et environnement

##### ***Faits marquants de l'exercice***

L'exercice 2009 a été affecté par les conséquences de la crise économique et financière qui a commencé en 2008. Cet environnement économique difficile a conduit la société à mettre en place, au cours de l'année 2009, un plan de restructuration important sur le plan opérationnel et commercial. Ainsi, la structure du réseau commercial, mise en place au cours de l'année 2007 et au tout début de l'année 2008, a été profondément réorganisée, afin de l'adapter aux nouvelles conditions du marché et au niveau d'activité prévu sur l'exercice 2010.

Cette année 2009 a également été marquée par de nombreux changements au sein du Directoire, directement liés à la réorganisation opérationnelle du Groupe et à la mise en place de la nouvelle structure commerciale.

L'ensemble de ces mesures et des décisions qui y sont associées et qui concernent également l'établissement de Boichailles ont été mises en œuvre sur l'exercice 2009 et ont occasionné des coûts dont l'impact net sur le résultat de l'entreprise est de 0.4 millions d'euros

Ce contexte économique difficile et le plan de restructuration engagé sur l'exercice 2009 ont aggravé la situation financière de la société. En conséquence, depuis la fin du 3ème trimestre 2009, la société s'est attachée à négocier le rééchelonnement et la restructuration de son endettement tout en étudiant avec ses partenaires financiers et des investisseurs des modalités de recapitalisation de ses fonds propres. L'aboutissement favorable des négociations avec les organismes bancaires permet désormais d'assurer sereinement la continuité d'exploitation et par conséquent de finaliser les négociations avec les investisseurs financiers.

Ainsi, les comptes annuels de l'exercice 2009 ont été établis par référence à cet environnement en se fondant sur une hypothèse de continuité d'exploitation, en prenant en compte un développement progressif de l'activité à compter du 2ème semestre 2010 et les incidences des économies liées au plan de restructuration mis en place en 2009.

##### ***Principes généraux d'établissement des comptes***

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### 2.1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Concessions, brevets et droits similaires :

Il s'agit essentiellement des logiciels achetés à des prestataires de services informatiques. Ils sont amortis sur une durée d'une année.

Fonds commercial :

La valeur du fonds de commerce figurant à l'actif ressort essentiellement de la réévaluation légale de 1976. Un amortissement a été pratiqué sur l'écart de réévaluation. Celui-ci est complètement amorti.

#### 2.1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La Société applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions du Règlement, la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des Immobilisations corporelles. La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée

Des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires.

Les composants et durée d'utilité retenus sont:

Constructions :

Structure : 30 ans

Second œuvre : 10 à 15 ans

Étanchéité : 10 à 15 ans

Matériel de transport : 5 ans

Agencements et installations : 20 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Matériel et Installations techniques : 5 à 10 ans

Matériel de bureau : 5 ans

Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire.

Les immobilisations, amortissables fiscalement sur une durée d'usage inférieure ou selon le mode dégressif, font l'objet d'un amortissement dérogatoire. La société a décidé de ne plus pratiquer d'amortissements dérogatoires.

#### 2.1.4. PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les immobilisations financières, dont les titres de participation, sont enregistrées à leur valeur d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à cette valeur, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Notamment, l'évaluation des titres de la Société Civile Viticole des domaines Henri Maire tient compte des plus-values latentes sur les vignobles détenus par celle-ci. L'évaluation des titres des sociétés de négoce intègre la valeur de leur clientèle.

#### 2.1.5. STOCKS

Ils sont valorisés au coût moyen pondéré. Les frais de cave sont incorporés au coût de revient et les frais financiers sont exclus de la valorisation.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks à rotation lente et sur ceux dont la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

#### 2.1.6. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Pour les créances clients FRANCE, la provision constituée prend en compte les risques de non recouvrement sur l'ensemble des ventes réalisées. Elle est calculée en fonction de l'antériorité des créances. Pour les créances nées au cours de l'exercice, la provision est déterminée statistiquement en fonction des pertes constatées lors des exercices précédents.

Pour les créances clients EXPORT, les provisions sont établies de façon individualisées.

#### 2.1.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions comprennent notamment :

##### ***La provision pour hausse des cours.***

La provision pour hausse des cours est une prime de vieillissement accordée aux viticulteurs sur la durée de mise à disposition de leur apport de vendange. Cette provision a été reprise en totalité sur l'exercice 2009 suite de la réorganisation opérationnelle du Groupe qui a conduit à limiter le recours aux apports extérieurs en matière de récolte ; ainsi, la production de vins du Groupe est issue en quasi-totalité des raisins récoltés sur les vignobles exploités par le Groupe.

### ***La provision pour indemnités de départ en retraite.***

Les engagements de la société concernant les indemnités de départ en retraite non couverts par un contrat d'assurance sont portés en provisions pour risques et charges. L'évaluation des engagements est calculée conformément à la norme IAS 19, et à la recommandation du Comité National de la Comptabilité du 1<sup>er</sup> avril 2003.

Les engagements sont calculés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés, selon la méthode des unités de crédit projetées, et diminués de l'évaluation des fonds de garantie souscrits.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont les suivantes :

- Calcul établi en fonction des catégories de personnel : employées, ouvriers, cadres, VRP ;
- Prise en compte des facteurs de rotation des personnels pour chaque collègue et de mortalité ;
- Age de départ à la retraite à 65 ans à l'initiative du salarié ;
- Taux de progression des salaires de 2 % pour les VRP et 1,5 % pour les autres catégories du personnel (taux identiques à ceux retenus en 2008) ;
- Taux de charges sociales : 54.38 % pour les cadres et 46.59 % pour les non-cadres ;
- Le taux d'actualisation retenu en 2009 est le taux moyen des OAT à 10 ans sur 2009, soit un taux de 3.65 % (taux de 4.23 % en 2008).

## 2.2. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### 2.2.1. SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	En valeur brute			
	31/12/08	Augmentations	Diminutions	31/12/09
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTAL (1)</b>	<b>814</b>	<b>1</b>		<b>815</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains .....	288			288
Constructions sur sol propre .....	6 654			6 654
Installations techniques, matériel et outillage industriel .....	-	6		-
Autres immobilisations corporelles .....	3 173	5	44	3 134
Immobilisations en cours et avances sur immobilisations .....				
<b>TOTAL (2)</b>	<b>18 291</b>	<b>12</b>	<b>44</b>	<b>18 259</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations .....	3 662			3 662
Prêts et autres immobilisations financières .....	132	5		137
<b>TOTAL (3)</b>	<b>3 794</b>	<b>5</b>		<b>3 799</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>22 899</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>22 873</b>

AMORTISSEMENTS	31/12/08	Augmentations	Diminutions	31/12/09
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTAL (1)</b>	<b>701</b>	<b>9</b>		<b>710</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Constructions sur sol propre .....	5 806	117		5 923
Installations techniques, matériel et outillage industriel .....	-	132		-
Autres immobilisations corporelles .....	2 775	178	45	2 908
<b>TOTAL (2)</b>	<b>16 251</b>	<b>427</b>	<b>45</b>	<b>16 633</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2)</b>	<b>16 952</b>	<b>436</b>	<b>45</b>	<b>17 343</b>

## 2.2.2. ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an
<b>DE L' ACTIF IMMOBILISE</b>			
Créances rattachées à des participations .....			
Prêts .....	3		3
Autres immobilisations financières .....	103		103
<b>TOTAL CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>106</b>		<b>106</b>
<b>DE L' ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Créances clients et comptes rattachés .....</b>	<b>2 412</b>	<b>2 412</b>	
<b>AUTRES CREANCES</b>			
Personnel et comptes rattachés (1).....	363	363	
Autres organismes sociaux .....	92	92	
Impôts sur les bénéfices .....	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée .....	66	66	
Autres impôts et taxes .....	3	3	
Groupe et associés .....	1 910	1 910	
Fournisseurs débiteurs .....	33	33	
Débiteurs divers .....	658	658	
Avances et acomptes .....	81	81	
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>3 206</b>	<b>3 206</b>	
Charges constatées d'avance .....	144	144	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 568</b>		

(1) Ce montant est principalement constitué des avances et acomptes versés aux VRP

## 2.2.3. PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Clients Factures à établir.....	8
Avoirs à obtenir .....	7
Personnels et comptes rattachés (commissions aux VRP) .....	315
Organismes sociaux .....	92
Autres impôts et taxes .....	0
Débiteurs divers (dont 582 k€ prestations administratives, produits financiers) et divers à facturer aux sociétés du groupe)	658
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 080</b>

## 2.3. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 2.3.1. VARIATION DE LA SITUATION NETTE

	31/12/2008	Affectation du résultat 2008	Variations de l'exercice	31/12/2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social				
Nombre actions	7 880			7 880
Réserve légale	290			290
Réserve statutaires ou contractuelles	258			258
Report à nouveau	555	- 1 072		- 517
<i>Dont Engagement retraite - Recommandation 2003-R 01</i>				
<i>Dont Amortissement et dépréciation actifs - Recommandation CRC 2002-10</i>				
Résultat de l'exercice	- 1 072	+ 1 072	- 1 311	- 1 311
Subventions d'investissements				
Provisions réglementées <i>(Amortissements dérogatoires)</i>				
<b>TOTAUX</b>	7 911			6 600

*Le capital social n'a pas évolué depuis l'année précédente. Il est composé de 788 000 actions. La valeur nominale d'une action est de 10 euros.*

## 2.3.2.. VARIATIONS DE PROVISIONS

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Amortissements dérogatoires.....	0	-	-	0
<b>TOTAL (1)</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions retraites .....	839	47	-	886
Provisions pour hausse des cours au profit des viticulteurs	226	-	226	0
Autres provisions.....	50	33	10	73
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 115</b>	<b>80</b>	<b>236</b>	<b>959</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS</b>				
Sur participations HM GmbH .....	130			130
Sur autres immobilisations financières.....	-	-	-	-
Sur compte clients.....	156	66	79	143
Sur stocks.....	251	-	251	-
Sur comptes représentants et autres créances.....	149	30	-	179
Sur créances groupe.....	12	241	-	253
<b>TOTAL (3)</b>	<b>698</b>	<b>337</b>	<b>330</b>	<b>705</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>1 813</b>	<b>417</b>	<b>566</b>	<b>1 664</b>
Dont dotations et reprises				
d'exploitation.....		113	394	
financières.....				
exceptionnelles.....		304	172	

### 2.3.3. ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE AU 31 DECEMBRE 2009

	Montant brut	à 1 an au +	+ d'1 an et 5 ans au +	+ de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	13 001	10 898	2 103	
Emprunts et dettes financières diverses .....				
Avances et acomptes .....	459	459		
Fournisseurs et comptes rattachés .....	1 840	1 558	131	151
Personnels et comptes rattachés.....	1 239	1 239		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux .....	1 433	1 433		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée .....	350	350		
Autres impôts, taxes et assimilées .....	418	418		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés .....				
Autres dettes .....	204	204		
Groupe associés .....	843	843		
<b>TOTAL</b>	<b>19 787</b>	<b>17 402</b>	<b>2 234</b>	<b>151</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice .....	517 765			
Emprunts remboursés en cours d'exercice.....	198 177			

### 2.3.4. CHARGES À PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	161
Avoirs à accorder .....	118
Frais de personnel à payer.....	722
Dettes fiscales et sociales .....	500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés .....	-
Autres dettes :	79
<b>TOTAL</b>	<b>1 580</b>

## 2.4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 2.4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.

	2009	2008
France .....	24 534	27 483
Export .....	496	586
<b>TOTAL</b>	<b>25 030</b>	<b>28 069</b>

### 2.4.2. FRAIS DE PERSONNEL

La rémunération et avantages en nature et jetons de présence versée aux dirigeants au cours de l'exercice, s'élève à

**314 k€**

### 2.4.3. EFFECTIF MOYEN

	2009	2008
Cadres .....	41	47
Agents de maîtrise et techniciens .....	18	21
Employés/ouvriers .....	77	81
VRP .....	275	216
<b>TOTAL</b>	<b>411</b>	<b>365</b>

### 2.4.4. RESULTAT FINANCIER NET

	2009	2008
Revenus des participations .....	65	58
Intérêts emprunts et bancaires .....	- 348	- 752
Produit net des rémunérations des comptes courants des filiales .....	48	61
Dotations financières aux provisions....		19
<b>TOTAL</b>	<b>- 235</b>	<b>- 614</b>

### 2.4.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL NET

	2009	2008
Cession d'immobilisations .....	1	6
Subvention virée au compte de résultat .....	-	2
Indemnités licenciements et transactionnelles.....	- 332	- 53
Clause retour à meilleure fortune .....	11	59
Provisions risque social et fiscal .....	- 23	- 10
Provisions réglementées .....	-	530
Provisions créances groupe.....	- 241	-
Autres charges et produits liés à la restructuration.....	200	-
Divers .....	- 9	- 31
<b>TOTAL</b>	<b>- 393</b>	<b>503</b>

Compte tenu du contexte économique difficile, la société à mis en place, au cours de l'année 2009, un plan de restructuration important tant sur le plan opérationnel que sur le plan commercial. L'ensemble de ces mesures de réorganisation et des décisions qui y sont associées ont occasionné des coûts d'un montant net de 0.4 millions d'euros, qui sont principalement constitués des frais engagés pour adapter la structure opérationnelle et commerciale de la société (indemnités transactionnelles, indemnités de licenciement et reprise de la provision pour hausse des cours notamment).

#### 2.4.6. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	2009	2008
Résultat de l'exercice .....	- 1 310	- 1 072
Variation des provisions réglementées		
- Amortissements dérogatoires .....	-	- 529
- Hausse des prix .....	-	-
Impact fiscal	-	-
<b>RESULTAT</b>		
<b>HORS EVALUATIONS</b>		
<b>FISCALES DEROGATOIRES .....</b>	<b>- 1 310</b>	<b>- 1 601</b>

#### 2.4.7. VENTILATION DE L'IMPOT

	2009			2008		
	Courant	Exceptionnel	TOTAL	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat avant impôts .....	- 967	- 392	- 1 359	- 1 596	503	- 1 093
Participation .....						-
Impôts .....	- 162	211	49	180	- 159	21
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 1 129</b>	<b>- 181</b>	<b>- 1 310</b>	<b>- 1 416</b>	<b>344</b>	<b>- 1 072</b>

La Société HENRI MAIRE intègre fiscalement les Sociétés COGEVIN, DHERBEY, FINETTE, PIROU, TISSOT et la société Civile des Vignobles du Domaine du Château Montfort Henri Maire.

La convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation immédiate des charges et produits d'impôts aux sociétés du Groupe. L'économie d'impôts constatée par le Groupe est limitée aux impôts dus par les filiales.

## 2.5. AUTRES INFORMATIONS

### 2.5.1. ENGAGEMENTS DONNES

<b>Warrants sur stock *</b>	10 367 K euros
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b>	1 733 K Euros
<b>Caution donnée</b>	120 K Euros
<b>Engagement lié à un contrat de crédit bail :</b>	
- Capital restant dû	188 K Euros
- Redevances à payer	221 K Euros

<b>Engagements reçus des filiales :</b>	
<b>Clause de retour à meilleure fortune</b>	520 K Euros

\* Les warrants garantissant les ouvertures de crédit en compte courant courent jusqu'au 31 décembre 2010.

<b>ENGAGEMENT de RETRAITE</b>	922 K euros
dont montant provisionné	885 K euros
dont montant couvert par l'assurance	37 K euros
soit un engagement net de	0

### ENGAGEMENT en matière de DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Catégorie VRP	13 880 heures
Catégorie cadres	1 960 heures
Catégorie agents de maîtrise	2 040 heures
Catégorie employés ouvriers	7 669 heures
<b>TOTAL</b>	<b>25 549 heures</b>

### 2.5.2. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE DE L'IMPOT : au taux de 33.1/3 %

<b>Accroissements :</b>	Néant
<b>Allégements</b>	
Organic	13 K Euros
IDR	16 K Euros

### 2.5.3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETE OU GROUPE DE SOCIETES	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos
				Brute	Nette			
<b>A - FILIALES</b> (50 % au moins détenu par la société)								
Henri Maire GmbH Kehl (Allemagne)	128	- 241	100	130	-	313	487	- 128
Henri Maire Suisse Genève	20	11	90	11	11	- 30	5	17
SCV des Domaines Henri Maire Arbois	848	320	99,62	2 743	2 743	1 429	1 900	- 299
SARL Cogevin Arbois	10	76	100	26	26	14	71	- 15
SARL Pirou Arbois	134	326	99,78	588	588	- 154	1 618	60
SARL La Finette Taverne d'Arbois	10	53	100	32	32	- 179	1 223	22
SARL TISSOT	10	133	100	40	40	-85	837	- 18
SCV des vignobles du Domaine du château	62	- 51	99,98	88	88	- 129	39	10
<b>TOTAL</b>				<b>3 658</b>	<b>3 528</b>			
<b>B - PARTICIPATIONS</b> (10 à 50 % du capital détenu par la société)								
NEANT								

#### 2.5.4. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participation .....	3 662	
Créances clients et comptes rattachés ....	-	
Autres créances .....	2 523	
Emprunts et dettes financières divers .....	804	
Autres dettes .....	148	
Produits de participation .....	-	
Autres produits financiers.....	170	
Charges financières .....	56	

#### 2.5.5. TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE

en K euros	2009
<b>Résultat net de la période</b>	<b>- 1 310</b>
Charges nettes liées aux amortissements et provisions	286
Plus ou moins values nettes sur cessions d'actifs immobilisés	- 1
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>- 1 026</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	922
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>- 104</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	- 19
Produits de cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	1
Dettes sur immobilisations	
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 18</b>
Dividendes versés	
Variation des dettes financières	- 397
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>- 397</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>- 518</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>- 10 194</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>- 10 712</b>
<b>Détail de la trésorerie nette</b>	
Trésorerie	153
Soldes créditeurs de banques et crédits de trésorerie court terme	- 10 865
<b>Total</b>	<b>- 10 712</b>

**2.5.6. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ  
DERNIERS EXERCICES**

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social .....	7 880	7 880	7 880	7 880	7 880
b) Nombre d'actions émises .....	788 000	788 000	788 000	788 000	788 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions .....					
<b>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes .....	28 283	27 374	27 514	28 069	25 030
b) Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions .....	539	390	778	- 1 258	- 1 072
c) Impôts sur les bénéfices .....	- 331	- 51	- 60	- 21	- 49
d) Participation des salariés .....					
e) Bénéfices après impôts, participation, amortissements et provisions .....	392	238	412	- 1 072	- 1 310
f) Montant des bénéfices distribués .....	0	103	94	0	0
<b>RESULTAT PAR ACTIONS (en euros)</b>					
a) Bénéfice après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions .....	0,68	0,56	1,06	- 1,57	- 1,36
b) Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions .....	0,50	0,30	0,52	- 1,36	- 1,66
c) Dividendes versé à chaque action .....	0,13	0,00	0,12		
<b>PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés .....	413	370	333	365	411
b) Montant de la masse salariale .....	9 095	8 685	8 498	9 385	9 565
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux .....	2 869	2 751	2 722	3 163	2 933

**2.7. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par un résultat net déficitaire de 1 310 477 euros que nous vous proposons d'affecter, en totalité, de la manière suivante :

- Affectation au compte de report à nouveau pour la somme de 1 310 477 €

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Société HENRI MAIRE

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société **HENRI MAIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.1.1 de l'annexe concernant l'environnement économique difficile auquel est confrontée l'entreprise et l'aboutissement favorable des négociations avec les partenaires financiers.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.4 de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation..

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la direction ainsi qu'à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Chalon sur Saône et Dole, le 31 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

**Révision et Finance - Cogefor**

**Membre français de Grant Thornton  
International**

François Pons  
Associé

Jean-Pascal Fichère  
Associé

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Arbois, le 30 Avril 2010

Président du Directoire  
Bernard LANGLOIS

---

*Producteur exclusif du Vin Fou, vin de fête*



---

*Propriétaire des plus prestigieux domaines viticoles du Jura*

**Adresse de correspondance :**  
Domaines HENRI MAIRE  
Château Boichailles  
BP106 39605 Arbois cedex - Jura - France

Tél : 03 84 66 12 34 - Fax : 03 84 66 42 42  
Web : <http://www.henri-maire.fr>  
E-Mail : [info@henri-maire.fr](mailto:info@henri-maire.fr)

Henri Maire S.A. au capital de 7 880 000 euros, régie par les articles 89 à 117. Loi 24/07/66, RC Paris 8 625 580 279.  
Siège social : 14 Avenue de l'Opéra 75001 Paris  
CCP Dijon : 56.73 E